



**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS**

**CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION**

**C.D DE VILLENAUXE LA GRANDE**

Le : 22 Aout 2025

## **Agression ahurissante !!**

**Le 21 août 2025, le CD de Villeneuve-la-Grande a connu un déchaînement de violence inqualifiable à l'encontre de deux personnels.**

On ne parle pas ici de l'agression survenue le matin, qui a conduit à la mise en prévention d'une personne détenue et blessé un surveillant malheureusement, cela est devenu trop fréquent dans notre établissement !

**Il s'agit d'un acte d'une gravité exceptionnelle** survenu à l'ouverture du service d'après-midi : un surveillant a été **étranglé, entraîné de force dans une cellule et piégé dans la douche**, sans possibilité de se soustraire à cet individu déterminé à aller jusqu'au bout de son geste. Une surveillante a, elle aussi, été violemment frappée, mais a heureusement réussi à donner l'alerte et ainsi sauver son collègue.

Le SPS-CEA remercie également les auxiliaires d'étages qui, face à cet acte inhumain, n'ont pas hésité à porter secours aux surveillants. La mise en prévention au quartier disciplinaire a fort heureusement été décidée.

Lors du débriefing de fin de service, mené par la Directrice adjointe en présence des personnels, un agent affecté au quartier disciplinaire a rappelé que lorsqu'une telle agression se produit, il ne faut pas reculer ni craindre la personne détenue, mais affirmer que l'administration pénitentiaire ne cédera à aucune menace et restera ferme.

Face à l'étonnement de la Directrice, l'agent a expliqué avoir reçu l'ordre de l'officier de secteur de ne pas ouvrir la cellule de l'agresseur pour le repas, mais de lui passer son plateau par la trappe passe-menottes, afin d'éviter tout incident. Ce recul face à la voyoucratie est une honte.

S'en est suivi un pathétique jeu de responsabilités entre l'officier et la Directrice pour déterminer qui avait donné cet ordre. Tout cela sous les yeux des deux surveillants revenus de l'hôpital : quel manque de dignité et de considération pour eux !

Le bureau local SPS-CEA demande :

- **Le transfert immédiat de la PPSMJ.**
- **Que la justice soit ferme et condamne ce sauvage à la hauteur de sa barbarie.**
- **Que les querelles d'autorité se règlent en réunion, et non devant des agents meurtris.**
- **Que si l'officier ou la Directrice adjointe estiment qu'un détenu est trop dangereux pour être au contact des surveillants, son transfert vers un UDV s'impose et ce RAPIDEMENT.**

Le bureau local SPS-CEA souhaite un prompt rétablissement aux agents blessés et les invite à prendre le temps nécessaire avant leur retour.

Le SPS-CEA restera disponible pour accompagner les surveillants dans toutes leurs démarches.

**Le bureau local S.P.S-C.E.A**